

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase - Travaux de voies ferrées et revêtements - Bordeaux Claveau - Bordeaux Aubiers - Dépôt Achard - Extension dépôt Bastide - (VOIE 202) - Marché n°5 184 U - Avenant n°1 - Autorisation

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la réalisation de la deuxième phase du tramway, le marché de travaux pour la réalisation des voies ferrées et des revêtements de Bordeaux Claveau 1, Aubiers, centre de maintenance Achard et l'extension du dépôt Bastide a été notifié au groupement COLAS RAIL / VOSSLOH infrastructures services/ Alstom transport / MOTER / FAYAT TP / SOGEFI 33 / CMR pour un montant total de 32 084 832,06 € ht le 2 septembre 2005 pour une durée globale de 40 mois.

Ce marché est découpé en lots techniques :

- lot n°1 - travaux de terrassements et voies ferrées ;
- lot n°2 - travaux de pavage, dallage ;
- lot n°3 - travaux produits béton bitumineux ;
- lot n°4 - travaux voie verte et arrosage.

Ce marché est également décomposé en une tranche ferme (réalisation d'une partie de l'extension de la ligne B (entre Place des Quinconces et le sud des écluses des bassins à flot) et réalisation d'une partie de l'extension de la ligne C (Place des Quinconces et le sud de la Place Ravezies), une tranche conditionnelle 1 (travaux de la ligne B entre la fin de la tranche ferme et la station Delbos) et une tranche conditionnelle 2 (centre de maintenance Achard et sa voie d'accès). Les tranches conditionnelles ont été affermies par ordre de service en octobre 2005.

Pendant la réalisation des travaux, des prestations supplémentaires et des adaptations de projet sont apparues et doivent être réalisées pour l'achèvement des travaux. Il s'agit de la réalisation de travaux supplémentaires pour la tranche n°1 et d'écarts de quantitatifs sur les prestations en moins-value sur la tranche ferme et la tranche conditionnelle 2.

Des écarts de quantitatifs sur les prestations de la tranche ferme et de la tranche conditionnelle n°2 ont permis une économie de 893 422,52 € ht, qui proviennent des réajustements des quantités réelles mises en œuvre et de recherches d'économies (notamment des prestations liées au phasage des travaux).

Pour la tranche conditionnelle n°1, des travaux supplémentaires sont rendus nécessaires principalement pour :

- les travaux rue Achard : réalisation de purges, d'un massif drainant et d'un support de béton dû à la présence d'une arrivée d'eau au centre de la plateforme non identifiée et non colmatée et en charge ;
- des prestations de gardiennage des véhicules des riverains rue Achard du fait de la neutralisation des accès aux garages particuliers ;
- la modification du tracé des voies rue Achard pour éviter l'expropriation de Catherineau.

Le montant total du marché reste inchangé à 32 084 832,06 € ht, seuls les montants des tranches sont modifiés en plus et moins-value.

	Marché initial	Avenant 1
Montant total du marché	32 084 832,06	32 084 832,06
Tranche ferme (Claveau 1, les quais, les Aubiers, dépôt Bastide)	22 029 206,01	21 325 682,79
Tranche conditionnelle 1 (Claveau 1, rue Achard, les écluses)	5 714 536,97	6 607 959,49
Tranche conditionnelle 2 (centre de maintenance Achard)	4 341 089,08	4 151 189,78

Le délai global de réalisation reste inchangé et fixé à 40 mois. Seuls les délais de chaque tranche sont modifiés.

Le financement de ces dépenses est à imputer au budget Annexe Transports sur le programme TW20 - Chapitre 23 – Compte 23800102 et sur le ch. 45810072 Compte 45810072, pour les travaux concernant le PAB - Exercice 2008 et suivants.

En application des articles L2121-12 et 2121-13 du Code général des collectivités territoriales, le projet d'avenant au marché est à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser Monsieur le Président à signer :

- ✓ l'avenant n°1 au marché n° 05 184 U modifiant la répartition financière des tranches sans incidence sur le montant total du marché qui reste inchangé à 32 084 832,06 € ht ;

✓ tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 MARS 2008**

PUBLIÉ LE : 5 MARS 2008

M. ALAIN CAZABONNE